Commune de REYRIEUX (01)

l'esprit nature
REYRIEUX

Majoration de la part communale de la Taxe d'Aménagement

Echelle: 1/4000

Plan Local d'Urbanisme :
- Arret du projet de PLU par délibération du Conseil Municipal en date du 30 Mai 2016
- Approbation du PLU par délibération du Conseil Municipal en date du 21 Octobre 2019

Révisions et modifications :
- Modification n°1 du PLU approuvée en date du 29 Novembre 2021

Délibération instituant une majoration de la part communale de la taxe d'aménagement en date du 29 novembre 2021

Légende

- Section cadastrale
- Batiment

Taux de la part communale de la Taxe d'Aménagement

- Secteur non majoré (5%)
- Secteur à 10%
- Secteur à 15%
- Secteur à 20%

N

AB HERBEVACHE
AC LES COMMUNAUX
AR LES BALMES LES ROCHES SAINT - SORLIN LE CHATEAU
AP LE CLOS
AS CHAMP DU CERDON LES MOUCHETTES
AT LA RESTE LES PRES SABOTS
AM LES VIGNES DU CHATEL LA BROSSE
AN SOUS LE PRES DE VILLARD AU BRET
ZM SOUS LES BORNES EN TRANGIN PORT BERNALIN AU PLAT
ZL PRES DE VEISSIEUX TREVE D'ARS
ZC EN VIGNOL SUR LA GINE
ZD LES RAMASSES Bois Moulu AU POYET AU CASSOLET LES LEMICHERES GIGNEUX
ZE SUR LA GINE LA BORNE SOUS POUILLEUX
ZH LE PONTET
ZI LE PONTET - SUD BOIS PALIN
ZK LA SOITIERE LES BARELLES LA RIQUETTE LES TERRAUX LES COTES SOUS LE BOUCHER SOUS LE CRET LE CRET EN MARET EN BUDRON